

Conseil pour le suivi des cultures

Un suivi des cultures en cours de végétation est indispensable à une protection ciblée contre les maladies et les ravageurs de nos plantes cultivées. La surveillance des insectes se fera généralement plus régulièrement que celle des maladies, les dégâts pouvant évoluer très rapidement. Les seuils de tolérance pour les insectes sont plus fiables et plus faciles à utiliser que ceux des maladies.

Ce suivi régulier doit être complété par une visite de parcelle avant récolte afin de faire le bilan des témoins non traités (désherbage, lutte contre les maladies et les insectes, ...) et d'évaluer l'importance des dégâts provoqués par un parasite. Ce contrôle en fin de végétation donne aussi une indication sur les risques potentiels pour les cultures à venir (par exemple fusariose des céréales, sclérotiniose du colza).

Maladies des céréales

- Laisser un témoin non traité
- Contrôle en diagonale ou à différents endroits de la parcelle
- Prendre 40 plantes et observer la base de la plante et les feuilles supérieures

Rappel périodes d'observation et des seuils de tolérance

Maladie	Période	Stade	Partie	Seuil/observation
Piétin verse du blé	avril à mai	31-32	base de la tige	15-20%
Oïdium du blé	avril à mai (juin)	31-61	feuilles 1-3	30%
Oïdium de l'orge	avril à mai	31-51	feuilles 1-3	30%
Helminthosporiose et rynchosporiose de l'orge	avril à mai	31-51	feuilles 1-3	15-25%
Rouille brune (blé, seigle, triticale)	mai à juin	37-61	feuilles 1-3	1 – 5% (variété sensible) à >10%
Septoriose du blé	mai à juin	37-51	4ème feuille	20%
Fusariose des céréales	juin	75	épis	pas de seuil/contrôle de l'attaque
	juillet	récolte	épis/grains	prendre des mesures à la récolte si plus de 10% des épis sont infectés

Ravageurs et maladies du colza

- Laisser un témoin non traité
- Placer une cuvette jaune à une dizaine de mètres de la bordure de la parcelle, à proximité d'une parcelle cultivée en colza l'an dernier. Elle est remplie d'eau additionnée de savon liquide et d'un peu de sel de cuisine. Permet de déterminer le seuil pour le charançon noir d'hiver et le début du vol pour le charançon de la tige et les méligèthes.
- Contrôle sur 10 x 5 plantes

Rappel périodes d'observation et des seuils de tolérance

Ravageur/Maladie	Période	Stade	Partie/piège	Seuil/observation
Charançon noir d'hiver	octobre	25	Cuvette jaune	10 captures en 3 jours
Phoma	octobre	25	feuilles	apparition des taches
	février à mars	31	feuilles	apparition des taches
Charançon de la tige	février à mars	31	tige	zone à risque: 1ères piqûres autre zone: 10-20% des tiges piquées
		37	tige	tige 5-20 cm: 40-60% des tiges piquées
Méligèthe	mars à mai	51	inflorescences	1 méligèthe/plante
		53-57	inflorescences	3 méligèthes/plante
		57-61	inflorescences	5 méligèthes/plante
Sclérotiniose	juin	75	tige	contrôle de l'attaque
Phoma	juin	75	tige	contrôle de l'attaque

Ravageurs et maladies des pois

- Laisser un témoin non traité
- Contrôle sur 10 x 5 plantes, frappage des plantes pour le suivi des pucerons
- Placer un piège à tordeuses à une dizaine de mètres de la bordure de la parcelle, à proximité d'une parcelle cultivée en pois l'an dernier (commande chez Andermatt Biocontrol au tel 062 917 50 05; coût : Fr. 22.50)

Rappel périodes d'observation et des seuils de tolérance

Ravageur/Maladie	Stade	Partie/piège	Seuil
Sitone	11-13	premières feuilles	5-10 encoches par foliole
Puceron	51-61	inflorescences	80% des plantes colonisées
Tordeuse	72	piège à phéromone	> 100 capture jusqu'au stage 2 étages de gousses plates

André Zimmermann/Agrilogie